

UN NOUVEAU GUIDE POUR AIDER À « VERDIR » LES INFRASTRUCTURES

GRAND DOSSIER : BÂTIR L'AVENIR

DENIS POULET

L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) a publié en septembre un nouveau guide susceptible d'aider les services de loisir municipaux à mieux faire face aux changements climatiques dans leurs orientations et leurs pratiques. *Loisir municipal et développement durable – Piste de réflexion et d'intervention*¹ énumère notamment une série de principes destinés à guider les interventions municipales en loisir dans une perspective de développement durable et présente une série de mesures que les responsables de loisir peuvent promouvoir en ce sens en matière d'infrastructures.

Chaque nouveau projet, peut-on lire dans le guide, est une occasion d'améliorer la situation et d'adopter des pratiques plus durables. On peut ainsi envisager les actions suivantes² :

- Choisir un emplacement qui réduit l'utilisation de la voiture et favorise le déplacement actif et l'utilisation du transport en commun;
- Favoriser la mixité des usages dans les bâtiments et la construction de grappes d'équipements multidisciplinaires;
- Considérer l'acquisition ou la rénovation d'immeubles ou de terrains existants en alternative à la construction, notamment en ce qui concerne des bâtiments patrimoniaux;
- Favoriser l'utilisation de matériaux à haut rendement énergétique, plus durables, à contenus recyclés et recyclables;
 - Réduire le recours aux énergies fossiles dans les bâtiments;
 - Augmenter le rendement énergétique des équipements et des installations, notamment en matière de chauffage et de climatisation;
 - Étudier le potentiel des énergies renouvelables, notamment en matière d'éclairage et d'économie d'eau;
 - Privilégier les appareils sanitaires à faible débit et les sècheurs à mains plutôt que du papier à main;
 - Explorer les possibilités de recyclage des produits avant de les

jeter ou de s'en débarrasser, par exemple, les surfaces de terrains synthétiques soccer/football;

- Remettre en question l'utilisation des pesticides et adopter des pratiques de rechange biologiques;
- Disposer de façon sécuritaire des sols contaminés et des résidus qui pourraient être recyclés ou réutilisés;
- Limiter et atténuer les îlots de chaleur, par exemple en planifiant judicieusement l'implantation de terrains synthétiques soccer/football;
- Réduire les surfaces minéralisées au profit des surfaces perméables;
- Réaliser des aménagements paysagers à faible besoin d'eau;
- Contrôler, pour l'entretien des bâtiments, l'utilisation de produits dangereux et de contenants jetables en favorisant des produits biologiques et recyclables;
- Réduire au minimum l'utilisation de plastiques à usage unique (emballages, contenants, etc.);
- Installer des systèmes de contrôle automatisés et la télégestion de l'éclairage et de l'arrosage des terrains sportifs;
- Privilégier les piles rechargeables et les nouveaux systèmes d'éclairage;
- Faire les inspections et mettre en œuvre les programmes d'entretien préventif de façon rigoureuse;
- Intégrer dans les lieux de rassemblement des œuvres d'art public d'accès universel, plus inclusives et attractives; graffiti de bon goût, mobilier coloré, œuvres éphémères, etc.);
- Envisager la récupération d'énergie par le compostage et les biocarburants;
- Prévoir des mécanismes afin de contrôler, traiter et évacuer de façon responsable les eaux usées et pluviales, et envisager de les réutiliser, par exemple pour l'arrosage extérieur;
- Contrôler durant et après les travaux les nuisances de nature environnementale, soit sonores, lumineuses et de qualité de l'air;
- Favoriser une conception qui augmente le sentiment de sécurité;
- Favoriser l'implantation de bornes de recharge électriques près des équipements communautaires et des parcs pour consacrer le temps de recharge à des activités de loisir.



¹ Voir https://loisirmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2021/09/AQLM_LoisirDeveloppementDurableVF.pdf

² Ces suggestions sont extraites des pages 26-27 du guide.